

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la Société

Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (la « Société »)

Bay Wellington Tower, Brookfield Place
181 Bay Street, bureau 2930
Toronto (Ontario)
M5J 2T3

2. Date du changement important

Le 12 août 2025.

3. Communiqué

Un communiqué a été publié par l'entremise de GlobeNewswire le 12 août 2025 à Toronto, en Ontario, et déposé sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca à la même date.

4. Résumé du changement important

Le 12 août 2025, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé la prolongation de l'échéance des actions de catégorie A et des actions privilégiées jusqu'au 29 mai 2031 et que le taux de distribution des actions privilégiées pour la nouvelle échéance serait annoncé au moins 60 jours avant la date d'échéance initiale du 29 mai 2026 et qu'il sera fondé sur le rendement d'actions privilégiées comportant des échéances comparables à celles de la Société à ce moment-là.

5. Description circonstanciée du changement important

Voir le communiqué ci-joint en tant qu'annexe A.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 11.2 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement

Sans objet.

7. Information omise

Aucune information n'a été omise de la présente déclaration.

8. Membre de la haute direction du gestionnaire

Le membre de la haute direction qui est au courant du changement important et de la présente déclaration est :

Ann P. Wong
Cheffe des finances
Brompton Funds Limited
416 642-6000

9. Date de la déclaration

Le 14 août 2025.

Annexe A
(voir ci-joint)

**SUSTAINABLE POWER & INFRASTRUCTURE SPLIT CORP.
ANNONCE LA PROLONGATION DE L'ÉCHÉANCE**

Toronto, le 12 août 2025 – (TSX: PWI, PWI.PR.A) Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. (le « Fonds ») est heureuse d'annoncer que le conseil d'administration du Fonds a approuvé la prolongation de l'échéance des actions de catégorie A (les « actions de catégorie A ») et des actions privilégiées (les « actions privilégiées ») du Fonds. La date d'échéance actuelle du 29 mai 2026 sera reportée d'une période additionnelle d'environ cinq ans, soit jusqu'au 29 mai 2031. Le taux de dividende des actions privilégiées utilisé pour la durée additionnelle sera annoncé au moins 60 jours avant la date d'échéance actuelle du 29 mai 2026 et il sera fondé sur le rendement d'actions privilégiées comportant des échéances comparables à celles des actions privilégiées du Fonds à ce moment-là. La prolongation de l'échéance permet aux actionnaires de catégorie A de continuer d'investir en profitant d'un taux de distribution attrayant de 10,2 % fondé sur le cours de clôture du 11 août 2025 et d'une possibilité de plus-value du capital¹⁾. La prolongation de l'échéance des actions du Fonds n'est pas un événement imposable. Elle permet donc aux actionnaires de reporter un paiement d'impôt éventuel sur un gain en capital qui aurait autrement été réalisé au rachat d'actions de catégorie A ou d'actions privilégiées à l'échéance, jusqu'au moment où ils disposent de ces actions.

Depuis la création du Fonds le 21 mai 2021 jusqu'au 31 juillet 2025, les actions de catégorie A ont généré un rendement annuel de 14,0 %, devançant l'indice *S&P Global Infrastructure Total Return Index* et l'indice *MSCI World Total Return Index* de 4,3 % et de 3,8 par an, respectivement²⁾. Depuis la création du Fonds jusqu'au 31 juillet 2025, les actionnaires de catégorie A ont touché des distributions en espèces de 3,45 \$ l'action. Les actionnaires de catégorie A peuvent également réinvestir leurs distributions en espèces dans un régime de réinvestissement des dividendes sans commissions pour les participants.

La prolongation de l'échéance offre aux actionnaires privilégiés la possibilité de toucher des dividendes en espèces privilégiés jusqu'au 29 mai 2031. Les actions privilégiées ont généré un rendement annuel de 5,1 % depuis la création du Fonds jusqu'au 31 juillet 2025, et présentent un degré élevé de protection contre la baisse, soit une couverture par l'actif de 51 % au 31 juillet 2025.

Brompton Funds Limited (« Brompton ») estime que le Fonds est bien placé pour profiter des occasions de croissance à long terme dans le secteur des infrastructures attribuables à l'intelligence artificielle (IA), aux dépenses gouvernementales, à l'électrification et à la relocalisation de la fabrication.

Le Fonds investit dans un portefeuille mondialement diversifié et activement géré (le « portefeuille ») principalement composé de titres à dividendes de sociétés d'énergie et d'infrastructure dont les éléments d'actif, les produits et les services facilitent selon Brompton la transition sur plusieurs décennies vers la décarbonation et la durabilité environnementale. Le portefeuille peut inclure notamment des investissements dans des entreprises provenant des domaines de l'énergie renouvelable (éolienne, solaire, hydroélectrique), du transport vert (véhicules électriques, transport et stockage d'énergie, chemins de fer, capture de carbone), de l'efficacité énergétique (réseaux électriques intelligents, compteurs intelligents, rendement énergétique des immeubles) et des communications (réseaux de communication, technologie sans fil 5G).

À propos de Brompton Funds

Fondée en 2000, Brompton est un gestionnaire de fonds d'investissement d'expérience qui offre des solutions de placement axées sur le revenu et la croissance, dont des fonds négociés en bourse (FNB) et d'autres fonds d'investissement négociés à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement, appeler le service des relations avec les investisseurs de Brompton au 416 642-6000 (sans frais au 1 866 642-6001), envoyer un courriel à info@bromptongroup.com ou visiter notre site Web à l'adresse www.bromptongroup.com.

¹⁾ Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A (i) si les distributions payables sur les actions privilégiées sont en souffrance ou (ii) si, dans le cas d'une distribution en espèces, après le versement d'une distribution en espèces par la Société, la valeur liquidative par unité était inférieure à 15,00 \$.

	1 an	3 ans	Depuis la création (21 mai 2021)
²⁾ Rendements annuels composés			
Actions de catégorie A (TSX: PWI)	30,2 %	23,8 %	14,0 %
Indice S&P Global Infrastructure Total Return Index	22,5 %	11,1 %	9,7 %
Indice MSCI World Total Return Index	16,2 %	16,4 %	10,2 %
Actions privilégiées (TSX: PWI.PR.A)	5,1 %	5,1 %	5,1 %

Les rendements correspondent aux périodes closes le 31 juillet 2025 et ils ne sont pas audités. Date de création : le 21 mai 2021. Le tableau présente le rendement composé d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée du Fonds pour chaque période indiquée, comparativement à l'indice S&P Global Infrastructure Total Return Index (l'« indice Infrastructure ») et à l'indice MSCI World Index (l'« indice MSCI ») (ensemble, les « indices »). L'indice Infrastructure suit 75 entreprises de partout dans le monde, choisies pour représenter les entreprises cotées en bourse du secteur des infrastructures et des activités connexes. L'indice comporte trois domaines différents liés aux infrastructures : l'énergie, les transports, et les services publics. L'indice MSCI représente les segments à forte et moyenne capitalisation de 23 pays de marchés développés et il couvre environ 85 % de la capitalisation boursière libre rajustée en fonction du flottant de chaque pays. Le Fonds est activement géré; par conséquent, il n'est pas prévu que son rendement reflète celui des indices, dont les portefeuilles sont plus diversifiés et comprennent un nombre beaucoup plus élevé de sociétés. Qui plus est, le rendement des indices est calculé sans déduction des frais de gestion, des frais de fonds et des commissions de négociation, tandis que le rendement du Fonds est calculé déduction faite de ces frais et honoraires. De plus, l'effet de levier fourni par les actions privilégiées du Fonds a une incidence sur le rendement des actions de catégorie A de celui-ci. Les données de rendement présentées sont fondées sur la valeur liquidative par action de catégorie A ou sur le prix de rachat par action privilégiée et il y est supposé que les distributions en espèces du Fonds faites dans les périodes indiquées ont été réinvesties à la valeur liquidative par action de catégorie A ou au prix de rachat par action privilégiée, dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires du Fonds. Les rendements passés du Fonds ne sont pas garants de ses rendements futurs.

Certains renseignements contenus aux présentes (les « renseignements ») proviennent ou sont protégés par droit d'auteur en faveur de MSCI Inc., de MSCI ESG Research LLC ou des membres de leur groupe (« MSCI »), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les « parties MSCI ») et ils peuvent avoir été utilisés pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs. Les renseignements sont exclusivement destinés à un usage interne et ne peuvent être reproduits ou diffusés en tout ou en partie sans autorisation écrite préalable. Les renseignements ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat ni une promotion ou une recommandation à l'égard de titres, d'instruments ou de produits financiers, de stratégie de placement ou d'indice, et ne peuvent être utilisés à cet égard, et ne devraient pas non plus être considérés comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être fondés sur des indices MSCI ou liés à ces derniers. Ainsi, MSCI pourrait être rémunérée selon l'actif du fonds sous gestion ou selon d'autres mesures. MSCI a établi une barrière à l'information entre la recherche relative aux indices et certains renseignements. Aucun renseignement, à lui seul, ne peut être utilisé pour établir quels titres seraient à acheter ou à vendre ou à quel moment ils seraient à acheter ou à vendre. Les renseignements sont fournis « tels quels » et l'utilisateur assume l'entière responsabilité des risques découlant de toute utilisation qu'il fait ou autorise à faire de ces renseignements. Aucune des parties MSCI ne fait de déclaration ni ne donne de garantie quant à l'authenticité, l'exactitude ou le caractère complet des renseignements et chacune des parties MSCI décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune des parties MSCI n'encourt quelque responsabilité que ce soit découlant d'erreurs ou d'omissions relativement aux renseignements figurant dans les présentes ni quelque responsabilité à l'égard de dommages-intérêts directs, indirects, particuliers, punitifs ou consécutifs ni d'autres dommages-intérêts quels qu'ils soient (y compris s'agissant d'un manque à gagner) même si elles sont avisées de la possibilité de tels dommages-intérêts.

Vous paierez habituellement des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des actions du Fonds à la TSX ou sur un autre système de négociation parallèle canadien (une « bourse »). Si les actions sont achetées ou vendues en bourse, les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative courante lors de l'achat des actions du fonds d'investissement et recevoir moins que la valeur liquidative courante lors de leur vente.

La détention d'actions d'un fonds d'investissement entraîne des honoraires et frais courants. Un fonds d'investissement doit établir des documents d'information qui contiennent de l'information importante sur le fonds. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le Fonds dans les documents publics déposés à l'adresse www.sedarplus.ca. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements totaux composés annuels historiques, y compris les variations de la valeur des actions et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte de certains frais comme les frais de rachat ou les impôts sur le revenu payables par tout porteur de titres qui auraient réduit les rendements. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leurs valeurs changent fréquemment et il est possible que leurs rendements antérieurs ne se répètent jamais.

Certains énoncés contenus dans le présent document constituent de l'information de nature prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. L'information de nature prospective peut se rapporter à des questions divulguées dans le présent document et à d'autres questions mentionnées dans les documents publics déposés relativement au Fonds, aux perspectives du Fonds et aux événements ou résultats prévus et peut

comprendre des énoncés concernant le rendement financier futur du Fonds. Dans certains cas, l'information de nature prospective peut être introduite par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer » ou d'autres expressions de même nature sur des questions qui ne constituent pas des faits historiques. Les résultats réels peuvent différer de cette information de nature prospective. Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits en date des présentes et nous n'assumons aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances.